

Les tendances du mois de décembre sur les huiles essentielles se confirment. Le marché mondial connaît actuellement un ralentissement. La forte croissance du marché de l'aromathérapie observée ces dernières années semble se tasser. La demande n'aurait ainsi pas connu les prévisions escomptées. Les marchés des plantes aromatiques et médicinales restent dynamiques avec une demande toujours importante. Pour la majorité des PPAM, les surfaces ont augmenté entre 2018 et 2019.

Situation des marchés

Les huiles essentielles mondiales

Comme déjà énoncé dans la conjoncture de décembre, le marché des huiles essentielles mondial semble ralentir malgré une production qui reste soutenue.

L'aromathérapie, un des moteurs de la croissance du marché des huiles essentielles, connaît une demande qui se stabilise. Ce secteur a gagné en puissance ces dernières années, étant donné la population croissante à la recherche de traitements alternatifs. L'analyse de ce marché indiquait une augmentation forte pour plusieurs années. L'évolution actuelle du marché déjoue ainsi ces perspectives. Une des raisons pourrait être une remise en question, par les consommateurs, des huiles essentielles et des mélanges proposés (indication sur la composition, origine des ingrédients, modalités d'utilisation, etc.).

L'huile essentielle de lavandin

Les premiers achats à la production, après la récolte 2019, affichaient un prix pour le lavandin grosso aux alentours de 35 €/kg, un niveau record. Depuis l'automne, très peu de transactions ont eu lieu. La demande est sensiblement en baisse en lien avec l'état actuel du marché des huiles essentielles. Il est à craindre que si le prix reste à ce niveau ou s'il continue de progresser, l'huile essentielle de lavandin pourrait en partie être concurrencée par son équivalent synthétique ou par les lavandes bulgares offertes à très bas prix.

L'huile essentielle de lavande

Les cours, à la production, de l'huile essentielle de lavande française restent quasi-similaires à ceux de la précédente campagne.

Il est constaté une baisse de la demande pour l'aromathérapie, à cause du tassement de ce secteur. En effet, la demande en volume s'est stabilisée et des stocks ont été constitués puisque la consommation n'a pas été à la hauteur des prévisions.

Le marché français subit également la concurrence du plus gros producteur mondial, la Bulgarie, avec une production 2019 estimée à 500-600 t. La Bulgarie est également impactée par la diminution de la demande des États-Unis. Ce pays a ainsi constitué en 2019 de nombreux stocks. Les producteurs bulgares approchent désormais directement les utilisateurs européens et américains en évitant les intermédiaires importateurs. Une très grande quantité d'huile essentielle bulgare se retrouve donc sur le marché, proposée, selon plusieurs opérateurs, entre 35 et 60 €/kg. Cependant la France se démarque par la qualité de ses huiles qui répondent aux différentes normes. Aucun élément n'indique aujourd'hui une évolution à la baisse de la production de la Bulgarie pour 2020.

L'inquiétude des professionnelles porte également sur une concurrence accrue, à l'avenir, par d'autres pays comme la Grèce ou la Turquie.

L'huile essentielle de sauge sclérée

Pour la sauge sclérée, la production d'huile essentielle a été en situation de surproduction ces dernières années. Le marché a été dans l'incapacité d'absorber l'ensemble des volumes proposés et de très nombreux stocks ont été constitués. Les opérateurs se trouvent aujourd'hui face à d'importantes quantités à écouler. Ainsi, la demande est très réduite malgré une récolte médiocre en 2019 à cause des conditions climatiques défavorables.

Les huiles essentielles biologiques

Pour la plupart des plantes, le marché des huiles essentielles biologiques poursuit sa croissance régulière. Pour la lavande et le lavandin bio, le marché semble plus équilibré, entre la production et la demande, que le conventionnel. Cependant, le prix payé à la production n'arrive pas à se démarquer actuellement au vu de l'augmentation des prix des huiles non labélisées. La revalorisation de ces huiles bio, par rapport au niveau actuel, ne semble pas réalisable. Par contre, en cas de baisse des prix, il est présumé que la diminution sera moindre sur le bio, qui retrouvera un écart plus marqué.

Les plantes aromatiques et médicinales

Les marchés des plantes aromatiques et médicinales restent dynamiques avec une demande toujours importante. La demande en produits agriculture biologique semble continuer de progresser même si plusieurs opérateurs évoquent déjà un essoufflement du marché.

Pour le thym et les herbes de Provence, les labels se démarquent avec une croissance en hausse en 2019. Pour l'IGP thym de Provence lancé en 2018, l'année 2020 sera une année phare pour analyser le marché.

Le thym IGP fait son entrée dans le Concours Général Agricole. Dans le but de valoriser et soutenir les démarches de qualité, le Concours Général Agricole intègre chaque année de nouveaux produits et de nouvelles catégories. Le thym IGP a fait l'objet d'un concours expérimental (sans palmarès) pour l'édition 2020. Ce test a été réalisé afin d'ajuster et de valider les protocoles de dégustation et de sélection. Le concours avec l'attribution de médailles verra ainsi le jour pour l'édition 2021.

Les arômes alimentaires

Selon un communiqué du SNIAA¹ (Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires), le marché de l'aromatique alimentaire garde son dynamisme et la demande en arôme naturel est croissante. Le chiffre d'affaires, de ce secteur, est de 612 millions d'€ en 2018 et enregistre une hausse moyenne de + 5,8 % par an depuis 2011. De plus, 64 % des arômes « Made in France » sont exportés dans plus de soixante pays.

Les cosmétiques

Selon la FEBEA² (Fédération des Entreprises de la Beauté) les exportations de l'industrie cosmétique française sont évaluées à 16 milliards d'euros en 2019, soit une progression de 9 % par rapport à 2018. Ce secteur s'impose ainsi au rang de deuxième contributeur du commerce extérieur en France. Au total plus de 50 % de la production française est exportée. FEBEA souligne également l'engagement des entreprises à enrichir leurs produits en ingrédients naturels pour répondre à la demande des consommateurs.

D'après les chiffres de Cosmebio³, le chiffre d'affaires du marché des cosmétiques naturels et bio français a augmenté de 18,7 %, entre 2017 et 2018, pour atteindre 757 millions d'euros (soit 6,4 % du marché total des cosmétiques français). La France est le troisième marché mondial des ventes de cosmétiques naturels et bio après l'Allemagne et les États-Unis.

Évolution des surfaces

Évolution des surfaces déclarées à la PAC en France de 2018 à 2019

Culture	Surface (ha)		Évolution 2018-2019 (%)
	2018	2019	
Lavande et lavandin	25 619	27 946	9
Sauge	3 503	3 569	2
Coriandre	1 056	1 850	75
Persil	1 613	1 535	-5
Thym	590	665	13
Fenouil	389	456	17
Camomilles	455	376	-17
Menthe	320	315	-2
Aneth	216	261	21
Mélisse	238	250	5
Chardon Marie	241	249	3
Ciboulette	219	234	6
Estragon	188	227	20
Angélique	124	169	37
Marjolaine et origan	124	157	27
Psyllium noir de Provence	154	147	-5
Romarin	124	146	18
Basilic	142	139	-2
Sarriette	88	93	5

Source : PAC

Pour la majorité des PPAM, la surface a augmenté de 2018 à 2019.

La lavande et le lavandin affichent une forte hausse avec 2 330 ha supplémentaires en 2019. Malgré la conjoncture actuelle, il est à prévoir de nouvelles plantations en 2020 puisqu'elles sont organisées depuis plus d'un an (commande des plants).

La surface consacrée à la sauge (97 % sclérée, 2 % officinale et 1 % chia) a été stable entre 2018 et 2019. Une baisse des surfaces de sauge sclérée est attendue en 2020 liée à l'état des stocks important en huile essentielle.

La production de coriandre s'est considérablement développée en 2016 mais a ensuite connu en 2017 et 2018 un déclin de ces surfaces suite à la baisse du marché de la graine. En 2019, la production de semences a plus que doublé entraînant une augmentation de la surface totale.

Parmi les diminutions, la surface en camomilles a été réduite de 17 %. La baisse est liée à un arrêt de la production par certains agriculteurs.

¹ <https://www.sniala.org/article/cp-sniala-chiffres-cles-2019-2020-encore-une-belle-annee-pour-la-filiere-de-l-aromatique-alimentaire>

² <https://www.febear.fr/fr/vos-produits-cosmetiques/actualites/forte-progression-cosmetiques-francais-a-l-export-le-secteur>

³ <https://www.cosmebio.org/fr/la-cosmetique-bio/>

La superficie en persil a légèrement diminué en 2019 qui coïncide avec la baisse de la production de semences. On peut en déduire que la surface dédiée pour la consommation a été stable. De plus, cette culture a eu d'importants problèmes de levée à cause des températures trop faibles du mois de mai en Bretagne. Pour certaines cultures comme le persil, les professionnels se montrent particulièrement inquiets sur l'évolution des surfaces. Le manque de solution technique, notamment pour le désherbage, rend ces cultures peu attrayantes. Une forte baisse des surfaces serait à prévoir dans les années à venir.

Évolution des surfaces destinées à la production de semences en France de 2017 à 2019

Culture	Surface production de semences (ha)			
	2016	2017	2018	2019
Aneth	171	138	111	143
Basilic	1	0	1	1
Cerfeuil	4	2	1	0
Ciboulette	6	2	6	1
Coriandre	2 790	1 153	467	1 132
Oseille	1	2	9	10
Persil	532	657	849	716
Thym	2	2	2	2

Source : GNIS

Répartition des surfaces PPAM en France métropolitaine en 2019

